

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Année scolaire 2022-2023

SOMMAIRE

Introduction	2
Axe 1 : Mon corps	3
Mon corps et moi	3
Mon corps et les apprentissages	5
Axe 2 : Bien vivre à l'école	6
Axe 3 : Prévention des addictions	7
Tableaux de synthèse	8

Introduction

Au-delà de ses missions pédagogiques, l'école doit également offrir à chacun la possibilité d'évoluer dans le processus d'apprentissage de la meilleure façon possible pour atteindre son plein potentiel. L'expérience de l'école offre une myriade d'expériences d'apprentissage positives. Toutefois, certains élèves peuvent également être victimes de stress pour plusieurs raisons.

Ce stress peut être défini comme une "réaction physique et émotionnelle ressentie dans toute situation scolaire liée à un déséquilibre entre la perception qu'a l'élève des contraintes que lui impose son environnement scolaire en ce qui concerne sa scolarité et la perception qu'il a de ses ressources pour y répondre".

Dans le cadre de la politique de la protection de l'enfance au sein des Ecoles Européennes, il convient de tenir compte du bien-être des élèves. Ainsi parmi les recommandations, « Les écoles doivent former les élèves, à travers les programmes d'enseignement dans le cadre du cours d'éducation affective et sexuelles, aux dangers des abus psychologiques, physiques et sexuels et, dans le cadre du cours d'éducation personnelle et à la santé, aux effets délétères du tabagisme, et de la consommation d'alcool et de l'abus de drogue. Les écoles devraient également former les élèves aux comportements appropriés à adopter sur internet et à son utilisation sûre afin d'éviter les cas de cyber-bullying, les fausses accusations, etc.¹ ».

Plusieurs actions, qui prennent en compte les recommandations concernant la protection de l'enfance, sont déjà en place dans à l'Ecole Européenne d'Ixelles :

- ✓ Le comité de sécurité et d'hygiène
- ✓ Le Responsable Sécurité et Sureté
- ✓ Les visites médicales, tous les deux ans
- ✓ Les diverses actions préventives.

Le présent document, concernant la prévention des risques psycho-sociaux, s'intègre totalement dans ce processus. Envisager les risques psycho-sociaux va permettre d'identifier quelles sont les sources de stress potentiel des élèves et de mettre en place des mesures pour le réduire voire l'éviter.

Objectifs

- ✓ Proposer un continuum cohérent concernant le bien-être à l'école, de l'école maternelle jusqu'à la fin de l'école secondaire.
- ✓ Informer et sensibiliser les élèves à certaines thématiques sociétales afin de leur donner les ressources nécessaires.
- ✓ Travailler en collaboration avec les enseignants afin de les soutenir dans le processus éducatif lié aux thématiques proposées.
- ✓ Informer et sensibiliser les parents afin que le discours soit cohérent et généralisé. Néanmoins il est à noter qu'en aucun cas, l'école ne peut se substituer aux parents, c'est à eux également, que revient la tâche éducative d'informer et de sensibiliser leurs enfants au quotidien.

¹ Voir document 2007-D-441-fr-5

Facteurs clés de réussite

- ✓ Répondre à un véritable besoin
- ✓ Avoir des connaissances du milieu social des écoles Européennes
- ✓ Impliquer les enseignants dans le processus
- ✓ Informer et sensibiliser les parents

Le travail de terrain montre que trois axes sont à envisager en parallèle afin de prévenir un maximum de risques psycho-sociaux dans l'environnement scolaire.

Il s'agit de l'axe corporel et des apprentissages (mon corps et les apprentissages), du relationnel (le bien vivre à l'école) et enfin de la sensibilisation aux addictions.

Ces trois axes sont repris ci-dessous.

Axe 1 : Mon corps

Mon corps et moi

a) Education à la santé (Infirmierie)

Au début de l'année scolaire, les classes de maternelle et certaines classes de primaire passent à l'infirmierie pour faire connaissance et une petite visite des lieux avec une explication leur est donnée. Ce projet est combiné avec l'explication des visites médicales aux enfants.

Durant toute l'année : une action de sensibilisation contre les poux est menée.

- En maternelle et primaire, il y a un contrôle chez les élèves, une lettre est envoyée aux parents et les professeurs reçoivent une explication.
- En secondaire il n'y a pas de projet poux spécifique car le problème se résout en cercle familial, mais si cela s'avère nécessaire des mesures peuvent être prises.

Dans le cadre de la promotion à la santé nous organisons pour les élèves de S7 des cours de Réanimation et Défibriation afin d'apprendre les gestes de base « Premier Secours ».

Le professeur accompagne ses élèves à l'infirmierie et assiste à la formation.

La formation comprend :

- ⇒ Une courte introduction théorique
- ⇒ La pratique du CPR avec et sans défibrillateur sur les poupées
- ⇒ Démonstration du défibrillateur
- ⇒ Réponse aux questions

b) Visites médicales (Infirmierie et médecin scolaire)

Dans le cadre de la médecine scolaire, les élèves effectueront une visite médicale au cours de certaines années scolaires :

- Maternelle 2
- Primaire 1- 3- 5
- Secondaire 2 - 4 -6
-

Les dates sont communiquées aux parents deux semaines avant la visite.

La visite médicale de dépistage **obligatoire** et **confidentielle** comprend :

- ✓ Une mesure de la taille et du poids
- ✓ Un test de la vue
- ✓ Un test de la vision de couleur
- ✓ Un test de l'audition
- ✓ Un test d'urine (protéine et glucose)
- ✓ Un examen médical fait par le médecin scolaire (conformément à l'inspection médicale scolaire belge).
- ✓ Un examen dentaire, fait par la dentiste, est programmé en primaire 3 et secondaire 2.

Le but de ces examens est d'établir un bilan de santé et de maturité globale de l'élève et d'en informer les parents.

c) **Semaine de la santé (infirmierie)**

Chaque année, un projet qui suit le thème de l'année en maternelle (par exemple : les 5 sens, l'eau, l'hygiène...) est organisé la semaine qui suit la « Semaine de la santé ». Ce projet est adapté à la santé et est présente à l'infirmierie.

d) **Formation/ Brevet de secourisme avec la Croix Rouge**

Cette formation est donnée pour toutes les classes de S4

e) **Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle**

En primaire, cette partie est abordée dans le curriculum de découverte du monde.

De plus, il est demandé aux enseignants de mener des groupes de discussion concernant les questions que les élèves pourraient avoir. Ces groupes peuvent être organisés en binôme avec un autre enseignant de la section pour des questions plus spécifiques. Les psychologues scolaires sont à la disposition des enseignants pour préparer ces interventions ou pour venir aborder des questions plus spécifiques si nécessaire.

En secondaire, cette intervention est prise en charge par une association extérieure dont les objectifs sont :

- Accompagner la réflexion des jeunes autour des questions des relations affectives et sexuelles en groupe classe
- Ecouter les préoccupations des jeunes, les rejoindre dans leurs questionnements
- Les éclairer avec un autre regard que celui du flux d'informations auxquels ils ont accès et les informer de la manière la plus ouverte et objective possible
- Ouvrir un espace de paroles privilégié pour leur permettre de s'entendre, partager, discuter de leurs croyances, leurs peurs, leurs envies malgré leur différence...et avec leur ressemblance

Cette intervention concerne tous les élèves de S3.

Les séances sont organisées dans les classes, le titulaire n'est pas présent pendant les animations. Un moment séparé filles-garçons est organisé lors de la deuxième partie de l'animation.

Les séances sont organisées en français, en anglais et en allemand.

⇒ Intervention de 2 x 2 périodes en S3 par classe : une séance mixte et une séance garçons et filles séparées.

Les parents concernés recevront via mail le projet pédagogique de l'ASBL qui explique sa manière de travailler.

Mon corps et les apprentissages

a) Prévention des difficultés scolaires (coordinateur de soutien éducatif)

A. Sur le plan pédagogique

Dans le cadre du soutien général et modéré, les responsables de soutien par section organisent systématiquement deux observations par classe en maternelle et en primaire.

Lors de ces observations, la psychologue scolaire peut également intervenir en fonction de l'avis du titulaire de classe et du coordinateur de soutien.

Suite à ces observations et discussions avec le titulaire de classe, les élèves peuvent rejoindre soit le soutien général (pour des difficultés ponctuelles), soit le soutien modéré. Les parents sont informés via le titulaire de classe.

Si des difficultés persistent, un bilan spécifique extérieur peut-être demandé afin de pouvoir éventuellement mettre en place du soutien intensif.
(Voir politique de soutien éducatif).

Pour le secondaire, des groupes de « Apprendre à apprendre » pour les classes de S4 et S5 ainsi que des groupes de Study skills sont organisées par année afin d'aider les élèves en difficulté à développer des stratégies d'apprentissage.

B. Sur le plan logopédique (Coordinateur de soutien et thérapeutes externes)

Lors du dépistage en logopédie, le professionnel va observer le langage oral, la communication et les prérequis en mathématiques. Ces différents domaines vont être déterminants pour les futurs apprentissages en lecture, écriture et en mathématiques.

Concrètement, un expert en logopédie externe vient en classe afin d'observer et d'éventuellement de proposer des exercices spécifiques à tous les enfants de 2^{ème} maternelle.

Il s'agit d'une observation de deux heures par classe.

Suite à ce « dépistage » un compte-rendu est proposé aux enseignants. Le titulaire de la classe pourra donner oralement les observations et recommandations de l'expert aux parents.

Pour les élèves qui sont nouveaux à l'école et qui arrivent en P1, ce dépistage sera également proposé.

C. Sur le plan psychomoteur (Coordinateur de soutien et thérapeutes externes)

L'objectif est de pouvoir dépister des difficultés de psychomotricité (motricité globale, organisation spatiale et séquentielle, attention concentration, fine motricité et graphisme) et de pouvoir orienter au plus vite les parents afin d'éviter d'éventuels troubles d'apprentissages ultérieurs.

Concrètement, un expert en logopédie externe vient en classe, afin d'observer et d'éventuellement de proposer des exercices spécifiques à tous les enfants de 2^{ème} maternelle.

Il s'agit d'une observation de deux heures par classe.

Suite à ce « dépistage » un compte-rendu est proposé aux enseignants. Le titulaire de la classe pourra donner oralement les observations et recommandations de l'expert aux parents.

Pour les élèves qui sont nouveaux à l'école et qui arrivent en P1, ce dépistage sera également proposé.

Les parents concernés seront avertis via SMS du moment de la visite en classe.

Axe 2 : Bien vivre à l'école

a) Le bien vivre à l'école

Le concept de bien vivre à l'école regroupe toutes les actions menées afin de veiller au bien-être, à la convivialité et au respect de chacun. Il s'agit avant tout de rendre le climat scolaire serein afin de prévenir les difficultés relationnelles entre les élèves.

Les thématiques autour de cet axe concernent donc :

- ❖ La vie en groupe
- ❖ Le respect de chacun
- ❖ La convivialité
- ❖ Le harcèlement
- ❖ L'empathie
- ❖ La politesse
- ❖ La gestion des conflits

Ces thématiques peuvent être vues de manière transversale tout au long de la scolarité de l'élève, directement en classe, mais également par des projets plus spécifiques concernant toute l'école.

Depuis 2019 l'école s'est engagée dans le programme KIVA.

KIVA est un programme finlandais de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire. Ce programme, en plus de traiter les situations de harcèlement, permet d'améliorer le climat et l'environnement social et scolaire à différents niveaux :

- Le respect des règles
- Une réponse rapide et cohérente dans la résolution de conflits
- Des événements communautaires
- Un encouragement positif des bonnes attitudes

2 types d'actions sont prévues :

- 1) Action de prévention dans les classes. Différentes thématiques sont abordées afin de favoriser le bien-être de tous, d'encourager l'expression des émotions et de lutter contre toute forme d'harcèlement.
- 2) Action d'intervention dans les cas avérés de harcèlement. L'équipe Kiva prend en charge les élèves impliqués dans la situation. Une procédure systématique et claire est appliquée dans chaque cas, avec un suivi régulier des agresseurs, et des victimes

L'équipe Kiva est également présente pour rappeler les rôles de chacun et organiser des événements Kiva pour la cohésion de la communauté scolaire (<https://www.eeb3.eu/fr/kiva/>)

En secondaire, des ateliers par une association externe, sont proposés aux élèves. Ils ont pour thématiques :

- ✓ Les préjugés,
- ✓ Le harcèlement
- ✓ Le cyber-harcèlement
- ✓ La vie en groupe
- ✓ La prévention du suicide

Par ailleurs, des interventions ponctuelles, en cas de harcèlement avéré par exemple, peuvent également avoir lieu.

Des conférences pour les parents sont également proposées.

b) Sensibilisation à l'utilisation des médias et des réseaux sociaux

L'objectif est de sensibiliser à une meilleure éthique d'internet, poussant à la réflexion autour des dangers et des risques d'une mauvaise utilisation des médias et des réseaux sociaux et en responsabilisant chacun sur son utilisation personnelle.

Des interventions par des experts externes seront organisées :

- Une conférence pour les parents
- Un atelier pour les professeurs et les conseillers lors de la journée pédagogique
- Des animations dans les classes (à la demande)

De plus, des interventions ponctuelles, en cas de problèmes avérés, peuvent également avoir lieu.

Axe 3 : Prévention des addictions

a) Prévention des addictions Tabac, Alcool et Drogues illicites

Les thèmes abordés sont le tabac, l'alcool et le cannabis.

L'objectif de la prévention est d'éviter les risques de consommation en renforçant la conviction des non-consommateurs et en amenant la réflexion des élèves consommateurs sur leur propre consommation.

Les clés de la prévention sont :

- Sensibiliser aux risques liés aux addictions
- Repérer les signes précurseurs d'une consommation.
- Donner des outils pour savoir comment agir.
- Réfléchir autour des moyens de prévenir les risques de consommation et d'addiction.

Des interventions en classe (S3-S5-S6) et une conférence à l'attention des parents par une association externe, ainsi que par la police locale sont organisées.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

AXE 1	Mon corps	Ressources
Maternelle	Mon corps et moi Semaine de la santé Projet éducation à la santé	Infirmier/enseignants
	Mon corps et les apprentissages Détection des troubles précoces d'apprentissages par experts extérieurs	Logopèdes, psychomotricienne, coordinateurs de soutien
Primaire	Mon corps et moi Semaine de la santé Projet éducation à la santé	Infirmier/enseignants
	Mon corps et les apprentissages Détection des troubles précoces d'apprentissages	Soutien général ou modéré
	Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle - Information donnée aux parents (conférence) - Pour les élèves : P5 1 séance de 3 heures	Association externe (FR/ENG/DE)
Secondaire	Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle - Pour les élèves : S3 2 séances de 2 périodes : 1 séance mixte et 1 séance filles/garçons séparés	Association externe (FR/ENG/DE)

AXE 2	Bien-vivre	Ressources
Primaire	KIVa	Equipe KIVa
Secondaire	Ateliers en S2 (2*2 heures) Conférence parents « repérer les signes de harcèlement »	Association externe (FR/ENG)

AXE 3	Sensibilisations aux addictions	Intervenants
Secondaire	Prévention drogues Pour les élèves de 6 Tabac, Alcool, Cannabis et Drogues illicites Pour les élèves de S3 et S5 Conférence parents	Police d'Ixelles Intervenants externes